

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS****SÉANCE DU 2 OCTOBRE À 20 HEURES 30****L'An Deux Mille Sept, le 2 Octobre 2007**

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le Mardi 2 Octobre 2007 à 20 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : Monsieur Claude JULIEN

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Louis GOMBAUD, Michel FOURNIALS, Pierre FERRIÈRES, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Jean SICARD, Michel FRANQUES, Jean-Louis MATHIEU, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, William NION, Claude JULIEN, Thierry ASTOULS, Gérard POUJADE, Jean-Pierre BOUCLY, Marcel COULIOU, Jacques LASSERRE, Michel MALATERRE-FOURÈS, Maryse BERTRAND, Viviane COMBES, Serge NEAU.

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Josette BÈS, André BAUP, Josian VAYRE, Gérard FABRE, Doris HUCHEDÉ, Claude RAMON, Gérard SOULOUMIAC, Pierre CRESPO, Jean-Philippe ROQUES.

Membres suppléants présents non votants : Madame, Messieurs, Georges LACOMBE, Nicole CABASSOT, Patrice MANGIONE.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Christine DEVOISINS, Geneviève PARMENTIER, Laure SUDRE, Olivier BRAULT, Louis BARRET, Pierre COSTES, Dominique BILLET, Christian BONZI, Max AMIEL, Guy BORIES, Michel ANDRAL, Christian CHAMAYOU, Félix TORRÈS, Michel MIENVILLE, Jean-Marie GARCIA, Michel TRÉBOSC, Michel DELPOUX, Michel ALBINET.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Laurence PUJOL, Isabella DUFOUR-BAUMGARTNER, Jean CAYRÉ, Jacqueline LAPEYRE, Gisèle DEDIEU, Frédéric ESQUEVIN, Josette BOUIN, Élisabeth BOISARD, Nicole ENGEL, Valérie ROMAIN, Bérengère MAUZY, Bruno CRUSEL, Pierre GUIRAUD, Jacques HUC, Christian MALGOUYRES, Jean-Louis RAUCOULES, Patrick TRANIER, Jean-Claude RAFFANEL, Elisabeth LARAUD, Anne-Marie ROSÉ, Joëlle FRANQUES, Francis MARCHAND, Francis CANOVAS, Marcel CASSAGNES, Eliane CARLES, Brigitte CARRÈRE-DEFARGES, Jacques ANDRIEU, Christiane SÉGURA.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 34

Votants (titulaires, suppléants votants) : 31

N° 3 - 100 / 2007 : ZA RIEUMAS - QUITUS SEM81 - MANDAT ÉTUDES PRÉALABLES

Pilote : Commission Développement Économique

Autres services ou organismes concernés : Direction Générale des Services
Finances et Budget
Mairie de Marssac

Monsieur Robert GAUTHIER, rapporteur

Par décision n°33/2004 du 16/06/2004, Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois avait retenue la SEM 81 pour réaliser des études préalables à une opération d'aménagement au lieu dit Rieumas à Marssac.

Un mandat a été passé avec la SEM81 le 19 Octobre 2004 qui prévoyait :

- La coordination et le pilotage des études
- La remise des études préalables comprenant l'analyse du site, le programme d'aménagement et le bilan prévisionnel.
- Le préfinancement de ces études dans l'attente d'un accord sur le lancement d'une Convention Publique d'Aménagement (CPA) .

Il a été demandé des études complémentaires compte tenu de l'enjeu qui était ressorti pour cette entrée d'agglomération. Le rapport final de celles ci a été remis en décembre 2006.

L'article 18 de la convention de mandat prévoit que le compte rendu financier est soumis à l'examen de l'assemblée délibérante de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois .

La SEM 81 nous a adressé l'état des dépenses pour ces études préalables. Le montant total s'élève à 66 539.48 €uros TTC et est inférieur au prévisionnel de l'opération. Vous trouverez en annexe un récapitulatif détaillé de ces dépenses

Entre temps notre collectivité par le biais du service développement économique a adressé une demande de subvention aux Charbonnages de France et au Conseil Régional pour les études des zones d'activités de niveau 1. La participation du FIBM s'élève à 24 822 € et celle du Conseil Régional à 15 000 €.

Aussi, je vous propose :

- De prendre acte des dépenses engagées pour ces études préalables.
- De donner le quitus financier à la SEM81
- De verser la somme de 66 539.48 € à la SEM81 dans le cadre de la convention de mandat.
- D'autoriser Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois à accomplir toutes les formalités nécessaires à cette opération et à signer tous les actes y afférents.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU l'état des dépenses adressé par la SEM81

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

☞ **PREND ACTE** des dépenses engagées pour ces études préalables.

☞ **DONNE** le quitus financier à la SEM81.

☞ **VERSE** la somme de 66 539.48 € à la SEM81 dans le cadre de la convention de mandat.

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois à accomplir toutes les formalités nécessaires à cette opération et à signer tous les actes y afférents.

Pour extrait conforme,
Fait le 2 Octobre 2007,

Le Président,

Philippe BONNECARRÈRE

